



Procès-verbal - Assemblée générale annuelle Tenue le 5 juillet 2023 à 13 h 30 à l'hôtel Rive-Gauche de Beloeil

Présences

Ouverture de l'Assemblée 16h10

- Ouverture de l'AGA à 16h10
- Mario, en tant que président de l'assemblée propose à l'assemblée de désigner Cynthia Chicoine comme présidente d'assemblée et demande un second (article 18) et demande s'il y a une opposition
 - André Bourgeois, second pour le poste de présidente d'assemblée
- Mario propose à l'assemblée de désigner Martin Lanouette comme secrétaire d'assemblée et demande un second et demande s'il y a une opposition
 - Dan buissière second pour le poste de secrétaire.
- Cynthia explique que comme il s'agit de la toute première AGA de l'AQAQFI, il n'y aura pas de lecture et d'adoption de procès verbal, ni d'acceptation des rapports d'activités et financiers.
 1. Ouverture de l'assemblée
 2. Nomination d'un président et d'une secrétaire de l'assemblée
 3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale (N/A)
 4. Rapport financier de la dernière année (N/A)
 5. Approbation du budget
 6. Nomination d'un vérificateur externe pour la prochaine année
 7. Élection des administrateurs
 8. Varia
 9. Levée de l'assemblée
 - Adoption de l'ordre du jour
 - Prop. Martine coté
 - Sec. Christian Gonthier
- Cynthia demande à Mario de présenter le budget qui a été déterminé lors de l'assemblée constitutive.
- Cynthia demande à l'assemblée un proposeur et un second pour ce budget.
 - Proposeur : Marie André Noël
 - Second : Pierre Dionne

- Cynthia propose à l'assemblée un vérificateur financier externe en la personne de Nicolas Jobin. On demande un proposeur et un second.

 - Proposeur : André Brisson
 - Secondeur : Marc Levasseur

- Cynthia demande un proposeur et un secondeur pour déléguer au CA la responsabilité de déterminer de la rémunération du vérificateur financier. (Article 36)
L'ARTICLE 36 PRÉCISE QUE LA RÉMUNÉRATION DU VÉRIFICATEUR DOIT ÊTRE FIXÉE PAR LES MEMBRES.

 - Proposeur : Dominique Breault
 - Secondeur : Michel Cesar

- Cynthia présente le processus de nomination des membres du CA à ce jour et explique le processus de vote qui aura cours.
 - La rencontre du 25 août 2022 fait office d'assemblée constitutive au cours de laquelle des règlements internes ont été adoptés et des rôles ont été attribués aux différents membres présents. Il a alors été convenu de tenir une AGA moins d'un an plus tard.
 - Le nombre d'administrateurs prévu au règlements internes est de 9 membres, dont 8 membres actifs et 1 membre partenaire.
 - Cynthia nomme la liste des administrateurs nommés au moment de l'assemblée constitutive. (référence aux slides 6 et 9)





- Lors de la rencontre d'information du 27 septembre 2022 les gens présents ont dit être à l'aise avec la composition actuelle du CA, mais souhaiter un vote lors de tenue de la première AGA.
- Comme les administrateurs ont reçu un mandat de 2 ans dans le cadre de l'assemblée constitutive, ont doit procéder à la réélection de 50% des administrateurs en poste pour assurer une rotation aux 2 ans. À cela s'ajoute un siège vacant. Les postes suivants sont ainsi en élection:
 - Siège vacant
 - Demandes de réélection
 - André Brisson
 - Jocelyn Tousignant
 - Mario Perron
 - Marie-Andrée Noël
- Élection des administrateurs
 - Mario demande un proposeur et un second pour mandater Cynthia Chicoine comme présidente d'élection
 - Secondeur : Dominique Brault
 - Mario demande un proposeur et un second pour mandater Martin Lanouette comme secrétaire d'élection
 - Secondeur : Christian Blanchard
 - Cynthia explique que les membres actifs en règle présents ont droit à un vote chacun, qui se tiendra à mains levées ~~à moins qu'un membre fasse une demande différente.~~ *
 - Tel que précisé dans les règlements généraux, toutes les questions soumises à l'assemblée des membres sont tranchées à la majorité simple, c'est à dire 50% +1 des voix validement exprimées.
 - Cynthia propose de débiter par les postes en réélection.
 - Pour les sièges en réélection, s'il n'y a pas plus de candidats que le nombre d'administrateurs à élire, l'élection aura lieu par acclamation. Dans le cas où il y a plus de candidats que d'administrateurs à élire, l'élection pourra se faire par vote.
 - André Brisson accepte et est réélu sans opposition
 - Jocelyn Tousignant accepte et est réélu sans opposition
 - Mario Perron accepte et est réélu sans opposition
 - Marie Andrée Noël accepte et est réélue sans opposition
 - Cynthia demande donc à l'assemblée s'ils souhaitent proposer des candidats pour les élections.



- Cynthia demande un proposeur et un secondeur. On demande s'il y a opposition. On demande à la personne si elle accepte.
 - Pour le poste vacant
 - Candidatur soumise par Mario Perron
 - Dominique Brault
 - Secondé par Pierre Dionne
 - Mme Breault accepte de faire partie du conseil d'administration
- Formation de comités. Les personnes se proposant pour participer aux comités d'experts:
 - Comité Animal
 - Dan Buissière
 - Yves Marchand
 - Comité Éthique
 - Marc Levasseur
 - Yan Turmine (s'est proposé à la fin de la réunion)
 - Yturmine@belisle.net
 - 450-771-8843
 - Comité Végétal
 - Jessica Messier (suite aux réponses au sondage)
- Cynthia ouvre le varia
- Demande sur les actions pour augmenter le membership.
 - Bouche à oreille
 - Rencontre avec intervenants et entreprises pour promotion de AQAFI
 - Milieux financier
 - Chaque membre devrait recruter un collègue agronome
- Fermeture de l'AGA
Marie Andrée propose fermeture assemblée
Martin Lanouette seconde.

** Si un membre présent réclame un scrutin secret, le président d'assemblée nomme un scrutateur qui distribue et recueille les bulletins de vote, compile les résultats et les remet au président.